

Paris, le 2 septembre 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Collecte de l'assurance vie au mois de juillet

L'ASSURANCE VIE, VICTIME DE LA PRÉFÉRENCE ABSOLUE EN LA LIQUIDITÉ

Analyse de Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Le mois de juillet réussissait traditionnellement bien à l'assurance vie. Entre 2010 et 2019, aucune décollecte n'avait été enregistrée. En 2019, la collecte nette avait atteint 2,3 milliards d'euros. En 2020, le contexte particulier de la crise sanitaire doublée de la récession a changé la donne. Pour le 5^e mois consécutif, l'assurance vie a ainsi connu une décollecte s'élevant à 500 millions d'euros. Depuis le début de la crise sanitaire, en mars, la décollecte a été de 7,5 milliards d'euros. Sur les sept premiers mois de l'année, elle atteint 5,2 milliards d'euros.

En juillet, la collecte brute a presque retrouvé son niveau d'avant crise à 10,4 milliards d'euros, contre 9,9 milliards d'euros en juin et 5,7 en mai. La proportion des unités de compte au sein de la collecte reste constante à 33,6 %. Dans le même temps, les sommes versées par les assureurs à leurs clients demeurent relativement stables, 10,9 milliards d'euros en juillet contre 10,5 en juin et 11,1 en juillet 2019.

L'assurance vie pâtit toujours de la préférence pour la liquidité des ménages. Ces derniers privilégient le Livret A et les dépôts à vue. Ils refusent de s'engager sur le moyen et le long terme tant que le contexte sanitaire et économique ne s'est pas clarifié. Les craintes portant sur l'emploi et l'évolution des revenus dans les prochains mois expliquent le comportement prudent et attentiste des épargnants. La nécessité de placer un tiers de ses versements sur l'assurance vie en unités de compte échaude certains assurés qui ne veulent prendre aucun risque avec leur épargne. Malgré tout, l'assurance vie avec un encours de 1766 milliards d'euros à la fin du mois de juillet reste le premier placement des ménages dont le taux d'équipement est de 42 %.

Tant que le contexte économique sera marqué par le sceau de l'incertitude, l'assurance vie devrait toujours être pénalisée, les ménages demeurant attachés à la liquidité et la sécurité. Le Livret A et les dépôts à vue devraient rester les principaux réceptacles de l'épargne de précaution constituées depuis le début de l'épidémie. Le Plan d'Épargne Retraite qui offre un avantage fiscal pourrait également profiter de la situation en jouant sur la carte de la préparation financière de la retraite qui est un autre sujet d'anxiété au sein de la population.

Contacts presse :

Charles Citroën

06 75 85 50 44

ccitroen@cercledelepargne.fr

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance

14/16, Boulevard Malesherbes • 75008 Paris

01 76 60 85 39 • 01 76 60 86 05

www.cercledelepargne.com • contact@cercledelepargne.fr